

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 10 Juillet à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres afférents au conseil syndical : 33 titulaires – 12 suppléants	<b>Résultats du vote :</b>
Membres en exercice : 32 titulaires - 12 suppléants	Voix Pour : 19
Délégués présents : 19 délégués (16 titulaires – 3 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 19 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 29 Juin 2018	

### Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mr Magnier, Mr Fosset, Mr Morellon, Mr Pillière, Mr Gebka, Mr Chatelain, Mr Dussaussoy, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Bandry, Mr Girardin, Mr Coppeaux, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Frex, Mr Martinet.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mr Godeau, Mr Dazard, Mr Delahaye, Mr Conversat, Mr Petel, Mme Triconnet, Mme Van Landeghem.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mme Fargette, Mr Lauweryns, Mr Stanislawski, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mme Philippon, Mr Marinel, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Trabuc, Mr Picavet, Mr Bereaux, Mr Freudenreich, Mr Paudière.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.  
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Magnier

### Objet : Réhabilitation du site de production de Fère en Tardenois : attribution du marché de maîtrise d'œuvre bureau d'étude ARTELIA

N°20180702

Le Président rappelle que par délibération en date du 03 Mai 2018, le Comité Syndical a décidé d'engager une consultation de maîtrise d'œuvre pour mener les travaux nécessaires à la réhabilitation du site de production de Fère en Tardenois.

Le Président présente le rapport d'analyse des offres et l'avis émis par la commission en réunion du 10 juillet 2018.

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président

DECIDENT, après en avoir délibéré :

- DE RETENIR l'offre remise par ARTELIA (Marquette les Lille 59520) d'un montant de **51 300 € hors taxes**,

- DE SOLLICITER les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Départemental de l'Aisne,

- D'AUTORISER le Président à signer avec le bureau ARTELIA le marché ainsi que toutes les pièces afférentes à son règlement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180710-20180702-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2018

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

Marcel CHATELAIN

